



Élections professionnelles **CT & CAP**

Le jeudi 4 décembre 2014, vous allez élire vos représentants du personnel dans les instances représentatives de Nantes Métropole.

En 2008, vous avez ainsi permis à l'UNSA d'y être la troisième force syndicale par son nombre d'élus (6 sièges en CTP, CHS, CAP C, B et A).

*Pour faire progresser vos intérêts, l'UNSA pratique un syndicalisme **réaliste, pragmatique et réformiste.***

*Nous nous inscrivons dans un **dialogue social novateur** basé sur **l'échange** et la **négociation**, sans négliger le rapport de force lorsqu'il est nécessaire.*

Nous ne sommes pas des vendeurs de rêves ni de fausses promesses. Notre ancrage dans la réalité et notre engagement sont tournés vers vous, la défense de vos emplois, de vos carrières et du Service Public.

Vous avez entre vos mains notre profession de foi où se trouvent :

- > nos engagements 2008-2014 et ce que nous en avons fait*
- > nos propositions pour 2014-2018 et nos listes.*

**Lisez bien
toutes les professions de foi
et votez Unsa !**

Nos engagements 2008-2014

Parce que l'Unsa n'a rien à vous cacher, voici les objectifs que nous nous étions fixés :



Toujours d'actualité. Ne pas abandonner !

Nos objectifs à Nantes Métropole :

► Valoriser la carrière, les compétences et la promotion interne

- Mettre en place une bourse de la mobilité interne (géographique, professionnelle),
- Exiger la transparence sur les conditions de recrutement,
- Développer le processus de Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE), et l'accès au bilan de compétence,
- Lutter contre le système des « reçus-collés » (lauréats d'un examen professionnel sans débouché assuré),
- Anticiper les départs en retraite, pour favoriser la transmission des savoirs, Mieux gérer les reclassements, notamment lorsqu'ils sont prévisibles, en préparant les reconversions,
- Permettre l'accès à la formation pour tous, afin d'assurer l'équité face à la demande,
- Établir des profils de postes conformes aux emplois proposés ou occupés : il faut arrêter la recherche du mouton à cinq pattes...

Le dossier usure pro a peu avancé ...

"Référentiel" acté par le DGS, reste à l'appliquer !

► Défendre et améliorer nos conditions de travail :

- Revendiquer la participation de tous les agents en amont et la transparence sur les objectifs retenus lors de réorganisations. La structure doit évoluer avec les agents, et non sans eux, et encore moins contre eux, C'est ce qu'on appelle la démocratie participative, et cela contribue à la reconnaissance des agents,
- Résorber la précarité, et créer des postes de remplacement pour constituer des équipes volantes,
- Généraliser au plus vite des horaires variables et le badgeage pour les agents ayant des horaires de bureau.

Le vieux serpent de mer de l'administration...

► Obtenir la parité :

- Aligner les régimes indemnitaires (des filières administrative, culturelle et médico-sociale) sur celui de la filière technique,
- Favoriser la parité femme/homme sur les postes de travail, quel que soit le niveau hiérarchique,
- Mettre en place une charte mixité-diversité.

Il y a du mieux mais vigilance !

► Améliorer notre environnement de travail :

- Créer un dispositif d'accueil des jeunes enfants des agents de Nantes Métropole, à l'instar du Conseil Régional, *Il s'agit là de la toute première revendication de L'UNSA Nantes Métropole faite lors de sa création. Elle a été depuis reprise par d'autres, sans succès. L'UNSA Nantes Métropole entend bien faire aboutir ce dossier,*
- Exiger de l'administration qu'elle participe aux frais de complémentaire santé et prévoyance, dès que le décret (dont la publication est attendue) le permettra.

Ces élus ont changé : dossier à relancer.

Le 6 novembre pour moi c'est l'UNSA

à Nouveau Monde, N

UNSA des Terr
8 rue Emile P
tél. 02 40 99 6

Passer du blog au site internet pour mieux informer...

www.unsa.org
www.unsa-nm.over-blog.com

Nos prises de position et nos actions entre 2008 et 2014

Les dossiers qui vous ont été favorables et que l'on a portés :

- participation employeur mutuelle et prévoyance
- refonte du régime indemnitaire, permettant équité et transparence
- harmonisation de la Prestation de Garde des Jeunes Enfants (PGJE) et mise en place de Chèque Emploi Service Universel (CESU) suite à notre travail sur la création d'une crèche d'entreprise
- clarification du système des avancements des agents de catégorie A permettant à chacun une lisibilité sur sa carrière et un avancement minimum au principalat.
- rééquilibrage des recrutements internes par rapport aux recrutements externes.

Les dossiers sur lesquels nous nous sommes opposés :

- * **Ceux qui ne respectent pas les règles :**
 - les nominations automatiques des agents de maîtrise vers le grade des techniciens, sans évolution des missions
 - le non-respect des règles de temps de travail (ex : CRAIOL), ou du déroulement de carrière des agents (ex : égoutiers)
 - rattrapage des jours fériés à l'opérateur public de collecte des déchets (OPC) induisant deux journées de travail en une
- * **Ceux qui nuisent au service public :**
 - le rajout des strates hiérarchiques qui n'améliore pas la qualité du service public et déséquilibre l'organisation.
 - les mises au placard, qui génèrent de la souffrance et desservent le service public...
 - les réorganisations, dès lors qu'une concertation digne de ce nom n'a pas été mise en place ou mal conduite
 - les Délégations de Service Public, lorsque les missions peuvent être exercées en régie avec des compétences internes
 - les Partenariats Public Privé, compte-tenu des risques qu'ils engendrent pour le service public

Nos méthodes de travail / d'information :

- présence et investissement sur le terrain au plus près des agents et dans les réunions de travail proposées par l'administration
- accompagnement des agents (dossiers individuel et collectif) dans le respect de l'individu, des règles et de nos valeurs.
- édition de « 4 pages » d'information régulière à destination de vous tous, tout au long du mandat, et pas seulement à partir de septembre 2014
- des actions innovantes, comme « La semaine de l'Anti-zèle » ou l'information des élus communautaires, via la publication « A la loupe »



Nos propositions pour le mandat 2014-2018 :

- **Ergonomie pour tous**
 - Prévention
 - Formations
 - Equipement
- **Poursuite investissements sur les RPS (Risques psycho-sociaux)**
 - Le baromètre UNSA
 - Plan de prévention
- **Lutte contre les addictions et leurs conséquences sur les équipes**
- **Préservation condition physique**
 - Echauffement
 - Micro-sieste / Yoga du rire / Massage / Salle de détente...
- **Prévention des risques**
 - Sécurité routière - formation
 - Fin du fini-parti
- **Relationnel, échanges**
 - Respect : « se respecter c'est aussi respecter les autres, même au travail »
 - Temps de convivialité autorisés
 - Stop aux mails sur tout et à toute heure

- **Quels que soient leur fonction ou grade**
- **Lutte contre les abus et tricheries**

Par les agents

Par l'administration

- **Respect du statut, des règles de droit et des délibérations**
- **Égalité professionnelle femme/ homme, mixité-diversité**
- **Protection des lanceurs d'alerte**

- ARTT
- Alimentation CET
- Astreintes
- Canicule/ horaires été

- **L'administration doit honorer ses engagements**

- **À compétence égale, travail égal**
- **Charge de travail adaptée au temps de présence**
- **Organisations plus lisibles et non chronophages**

Conditions de travail, santé, sécurité

Démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Qualité de vie au travail

Respect des règles

Temps et charge de travail

Harmonisation des règles

Badgeage

Équité du temps de travail
Équilibre de la charge

Objectif
L'Unsa s'engage
les fonctions
pour



Mobilités



- Bourse mobilité interne
- Rapprochement domicile-travail
- Soutien logistique (entretien, cv)

Travailler sur les blocages



- DIF (Droit Individuel à la Formation)
- Avancements, promotions

Profil de poste



- Mise à jour régulière
- Adéquation filière / grade
- Evolution significative = Promotion

Revalorisation participations employeur



- Mutuelle, + retour au prélèvement sur salaire
- Prévoyance
- Mise en place indemnité kilométrique « vélo »

Poursuite équité régime indemnitaire



- Pour toutes les catégories : à travail égal, salaire égal

Gestion Prévisionnelle des emplois et compétences



- Titulaires, auxiliaires, contractuels,
- Anticipation des départs en retraite

Rémunération, carrière

fs 14-18 sur tous fronts tous

Articulation des temps

Accompagnement des agents

Vie professionnelle
Vie personnelle



- Nouvelle prestation CESU
- Crèche

Développement des prestations « facilitatrices »



- Tels que « Illicolis », panier légumes qui existent déjà au siège

Limitation des déplacements professionnels



- Zones de travail partagées
- Télétravail
- Visio et vidéo-conférences

Réorganisations



- Concertation
- Transparence

La Métropole (loi Mapam)



- Agents acteurs de leur avenir professionnel
- Co-construction avec les élus
- Développement du dialogue social

Nos atouts



- Disponibilité
- Écoute
- Réactivité
- Objectivité

Ces collègues qui s'engagent pour vous :



Damien Brisseau



Eric Chalumeau



Estelle lebrevaud

Comité Technique (CT)

1	HUNEAU	Sophie	Dir. des Déchets	17	LEBREVAUD	Estelle	DCE
2	BRISSEAU	Damien	Pôle Erdre et Loire	18	BRIAND	Stéphane	Pôle Loire Chézine
3	MALARD	Chrystèle	Pôle Erdre et Cens	19	LUMEAU	Guy	DOPEA
4	SIDOT	Julien	Dir. Espace Public	20	DANIOT	Jeannine	DCE
5	FOURDILIS	Anaïk	DRH	21	JOFFRAUD	Nicolas	DAI
6	VIVANT	Guillaume	Pôle Sud-Ouest	22	BUFFARD	Christophe	Dir. des Finances
7	EGRON	Marie-Chr.	BATI - PMA	23	AOUSTIN	Candice	CSPRH
8	TAHAR	Fethi	Dir. des Déchets	24	CHALUMEAU	Eric	Pôle Loire Sèvre Vignoble
9	BOUCARD	Chrystelle	DOPEA	25	CHOPIN	Philippe	DCE
10	JEGOU	Erwann	Pôle Nantes Loire	26	BADTS	Sophie	Dir. des Déchets
11	PHILIPPE	Fabienne	DDU	27	BERTHELIN	Fabrice	DOPEA
12	CARVALHO	Paulo	DRH	28	MENEUVRIER	Serge	Parc Auto
13	OLIVIER	Franck	DRGEP	29	LEFEVRE	Bruno	Pôle Nantes Ouest
14	HEROUX	Pascale	MACP / DGESU	30	SAVAGE	Eric	DOPEA
15	FEGGANE	Abdellatif	DGSTP	31	BREMAND	Matthieu	Pôle Nantes Ouest
16	BITON	Olivier	Pôle Loire Sèvre Vignoble	32	MAYER	Antoine	Pôle Erdre et Loire

Ceux qui siègeraient au Centre d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

1	BITON	Olivier	Pôle Loire Sèvre Vignoble
2	FOURDILIS	Anaïk	DRH
3	CARVALHO	Paulo	DRH
4	EGRON	Marie-Christine	BATI - PMA
5	BRIAND	Stéphane	Pôle Loire Chézine
6	LEBREVAUD	Estelle	DCE

Les représentants du CHSCT ne sont plus élus mais désignés par leur syndicat en fonction du résultat obtenu au CT.



Stéphane Briand



Sophie Huneau



Philippe Chopin



Guillaume Vivant



Erwann Jegou



Anaïk Fourdilis



Julien Sidot



Marie-Christine Egron



Olivier Biton



Pascale Heroux



Paulo Carvalho



Tatiana Lecossais

Commissions Administratives Paritaires (CAP) Catégorie A

1	PHILIPPE	Fabienne	DDU
2	BRIAND	Stéphane	Pôle Loire Chézine
3	BADTS	Sophie	Dir. des Déchets
4	BRISSEAU	Damien	Pôle Erdre et Loire
5	HEROUX	Pascale	MACP / DGESU
6	BUFFARD	Christophe	Dir. des Finances
7	OLIVIER	Franck	DRGEP
8	GEFFARD	Christian	Dir. des Déchets
9	JOFFRAUD	Nicolas	DAI
10	LECOSSAIS	Tatiana	MISP - DGESU

Catégorie B

1	LEBREVAUD	Estelle	DCE
2	LEFEVRE	Bruno	Pôle Nantes Ouest
3	FOURDILIS	Anaïk	DRH
4	CHOPIN	Philippe	DCE
5	HUNEAU	Sophie	Dir. des Déchets
6	BOUCARD	Chrystelle	DOPEA
7	BREMAND	Matthieu	Pôle Nantes Ouest
8	DANIOT	Jeannine	DCE
9	BERTHELIN	Fabrice	DOPEA
10	RIOU BABU	Sandrine	GIP Loire Estuaire

Catégorie C

1	MALARD	Chrystèle	Pôle Erdre et Cens
2	MAYER	Antoine	Pôle Erdre et Loire
3	GABARD	Géraldine	DGESU
4	JEGOU	Erwan	Pôle Nantes Loire
5	FEGGANE	Abdellatif	DGSTP
6	CARVALHO	Paulo	DRH
7	AOUSTIN	Candice	CSPRH
8	VIVANT	Guillaume	Pôle Sud-Ouest
9	CHALUMEAU	Eric	Pôle Loire Sèvre Vignoble
10	EGRON	Marie-Chr.	BATI - PMA
11	LUMEAU	Guy	DOPEA
12	TAHAR	Fethi	Dir. des Déchets
13	BITON	Olivier	Pôle Loire Sèvre Vignoble
14	SAVAGE	Eric	DOPEA
15	MENEUVRIER	Serge	Parc Auto
16	LEPRINCE	Yoan	Pôle Erdre et Cens
17	CHAILLEUX	Julien	Pôle Loire Sèvre Vignoble
18	PAUVERT	Yann	Pôle Erdre et Loire
19	DELAVAUD	Thierry	Pôle Loire Sèvre Vignoble
20	MENARD	Nicolas	Pôle Erdre et Loire



Abdellatif Feggane



Nicolas Joffraud



Fabienne Philippe



Antoine Meyer



Bruno Lefevre



Chrystèle Malard



Élections professionnelles **CT & CAP**

POURQUOI VOTER ?

- pour que je sois représenté-e au sein des instances de dialogue social
- parce que mon avenir à Nantes Métropole m'intéresse
- pour que toutes les tendances s'expriment

**Ne pas aller voter,
c'est laisser les autres décider pour moi !**

ET POURQUOI VOTER UNSA ?

- pour que les choses évoluent dans l'intérêt des agents et du service public
- parce que nous défendons ce qui est défendable
- parce qu'il faut des syndicats engagés pour garantir un service public de qualité



Syndicat Unsa Nantes Métropole
8, rue Emile Péhant
44923 Nantes cedex 9
Tel. 02 40 99 67 84 - Fax 02 40 99 67 85
unsa-nantesmetropole.org



**LE JEUDI 4 DÉCEMBRE 2014,
Je soutiens l'UNSA !**